

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*
*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Date de réception 24/08/2015	Cadre réservé à l'administration Dossier complet le 24/08/2015	N° d'enregistrement F09315 P0180
--	---	--

1. Intitulé du projet

Aménagement de l'avenue Draïo de la Mar/RD5, Commune de Carry-le-Rouet

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom **CAPUTO** Prénom **Etienne**

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale **MPM**

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale **TESSIER Guy**

RCS / SIRET **2 4 1 3 0 0 3 9 1 0 0 0 1 8** Forme juridique **Etablissement public**

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
6.d Infrastructures routières. Toutes routes d'une longueur inférieure à 3 Km	conception et la réalisation l'aménagement de l'avenue Draïo de la Mar (RD5), depuis le carrefour giratoire de la Tuilière à l'Ouest jusqu'au carrefour avec l'avenue de la Plaine à l'Est. Ce carrefour sera à inclure dans le périmètre de l'aménagement de l'avenue Draïo de la Mar.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Les principes d'aménagement de l'avenue Draïo del Mar sont les suivants :

- Créer des cheminements piétons sécurisés et accessibles à tous (réglementation PMR) ;
- Apaiser la circulation avec la création d'un plateau traversant et de coussins lyonnais (maintien de la zone 30) ;
- Créer une bande cyclable dans le sens Est Ouest ;
- Rénover la chaussée ;
- Requalifier le carrefour du chemin de la Plaine à l'Est ;
- Mettre en discrétion les réseaux aériens (EDF, Telecom, Eclairage) ;
- Rénover et compléter le réseau de collecte des eaux pluviales ;
- Rénover l'éclairage public avec la pose de nouveaux candélabres en cohérence avec la charte communale ;
- Agrémenter le cadre de vie résidentiel et appuyer la lecture du nouvel aménagement avec la plantation d'arbres d'alignement et de quelques massifs d'espaces verts.

4.2 Objectifs du projet

Le projet vise à optimiser les diverses fonctions de l'avenue (réseaux, trafic, circulation douce...)

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

La zone d'aménagement est située dans une zone urbaine . La durée des travaux est estimée à 6 mois dont 1 mois de préparation, avec un démarrage prévu au second semestre 2016. Le phasage est envisagé de façon à travailler par demi-chaussée. Une déviation peut être mise éventuellement en place par l'avenue Baucoumajour.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Fonctionnement classique d'une voie en zone urbaine avec:

- l'amélioration de l'éclairage (mise aux normes),
- une meilleure gestion des eaux pluviales,
- la mise en place d'une circulation apaisée.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Aucune procédure particulière ne concerne le projet

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Ce formulaire est rempli au titre de la procédure "étude d'impact"

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Voie départementale déployée sur un axe Est-Ouest, l'avenue Draïo de la Mar (RD5) est longue de 430 mètres. Superficie totale de l'aménagement : 6 900 m ² .	Longueur: 430 mètres Superficie concernée: 6900 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Avenue DRAÏO de la MAR /RD5
commune de Carry le Rouet

Coordonnées géographiques¹ Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. 5 ° 08 ' 41 " E Lat. 43 ° 19 ' 44 " N

Point d'arrivée : Long. 5 ° 09 ' 00 " E Lat. 43 ° 19 ' 41,4" N

Communes traversées :

Carry-le- Rouet

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Les travaux seront entrepris en lieu et place de la voirie existante, l'emprise reste inchangée.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ? Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Par délibération du Conseil Communautaire du 21 octobre 2011, le Plan Local d'urbanisme a été approuvé en application de la loi du 13 décembre 2000.
Le Conseil Communautaire a engagé par délibération du 26 octobre 2012 la procédure de modification du Plan local d'urbanisme de Carry le Rouet
Le projet se situe en zone UD: zone affectée principalement à l'habitation, aux établissements qui en sont le complément habituel et aux services.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Carry- le- Rouet (13)
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Deux sites sont situés à proximité de la zone de travaux: - SIC FR 9301999 "Côte bleue marine" à environ 300 mètres au Sud - SIC FR 9301601 "Côte bleue et chaîne de l'Estaque" à environ 1300 mètres au Nord
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Il existe un risque sismique très faible
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La phase travaux peut engendrer quelques nuisances sonores temporaires via la circulation d'engins
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Quelques odeurs risquent d'être émises lors de la phase de l'application des bétons bitumineux
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Certainement en phase travaux (brise roche hydraulique, plaque vibrante, cylindre vibrant)
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Actuellement équipée d'éclairage, l'avenue émet effectivement de la lumière. Le parc d'éclairage sera renouvelé lors de l'aménagement. Il répondra aux nouvelles normes stipulées dans le PLU communal.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Indirectement, via la circulation routière
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les eaux seront rejetées dans le réseau pluvial existant
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Oui les travaux consistent à reprendre de la voirie, à l'optimiser et la rendre plus fonctionnelle

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

D'après les caractéristiques décrites ci dessus, le projet ne nécessite pas d'étude d'impact.

En effet, le projet de rénovation urbaine, de taille très modeste (430 mètres), vise l'amélioration globale d'une avenue déjà fréquentée: mise en place d'une circulation douce, modernisation de l'éclairage urbain visant à réduire les nuisances nocturnes, fluidification des point noirs de circulation, rénovation du réseau de récupération des eaux pluviales

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

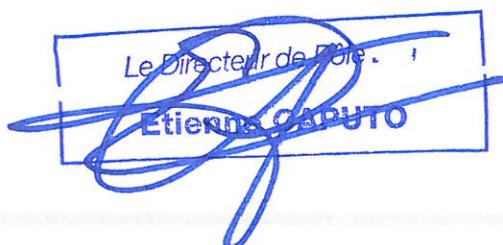
9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à **Marseille**

le, **12 Juillet 2015**

Signature



 Le Directeur de l'Orlé.

Etienne CAPUTO